Image not found or type unknown

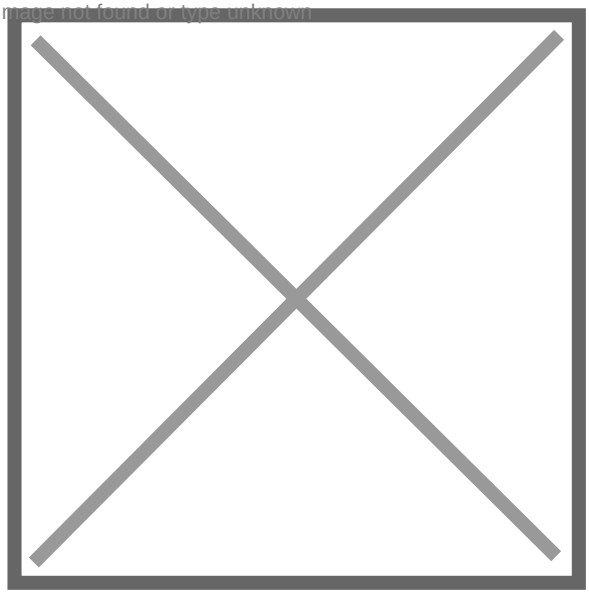

Dégradation de l'appartement par humidité

Par **scotty**, le **18/11/2008** à **14:32**

J'ai un gros soucis avec mon locataire actuel : j'ai retrouvé l'appartement rempli de tâches de moisissure (tous les murs et plafonds, c'est un studio de 20m2).
Cela est dû à un manque d'aération, manque de chauffage et que l'extraction d'air est tombé en panne et qu'il ne s'en est pas rendu compte. A qui revient les frais de rénovation?

Merci de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **18/11/2008** à **15:09**

Avez-vous établi un état des lieux contradictoire à l'entrée du locoataire et un autre état des lieux contradictoire au départ du locataire ? Ces 2 états des l'ont-ils été par huissier ?

Si oui, la remise en état revient au locataire et la caution versée à l'entrée va servir à cette remise en état. Si non, ce sera pour vous car vous n'avez aucune preuve ni de l'état en entrant ni de l'état en sortant.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés